

Vendredi 16 février 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

2024, année olympique : l'État et la Région lancent deux appels à projets pour animer les territoires et valoriser le sport en Bourgogne-Franche-Comté

Afin d'accompagner la dynamique impulsée par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'État, à travers la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et la Région Bourgogne-Franche-Comté lancent deux appels à projets visant à soutenir les initiatives des acteurs locaux à destination du grand public.

Franck Robine, préfet de région, et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont tenu à ce que ces AAP soient lancés de façon coordonnée, afin de marquer l'engagement partagé de l'État et de la Région.

Faire des Jeux olympiques et paralympiques une grande fête populaire

En 2024, la France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) qui se dérouleront respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre. L'enjeu de cette année exceptionnelle sera, notamment, de faire des JOP une grande fête populaire et de laisser un héritage durable pour le mouvement sportif français et pour l'ensemble de la population, en promouvant l'activité physique et sportive, déclarée « Grande Cause Nationale 2024 » (GCN 2024).

Accompagner la mobilisation des acteurs territoriaux

La pleine réalisation de cette ambition olympique nationale repose en grande partie sur la mobilisation des acteurs territoriaux, et particulièrement sur le mouvement associatif ainsi que sur les collectivités.

L'État et la Région-Bourgogne-Franche-Comté soutiennent la nécessité de valoriser la place du sport dans la région et d'inciter les habitants à faire davantage d'activités physiques et sportives dans un cadre organisé, quel que soit leur âge ou leur territoire.

Les présents appels à projets, qui sont lancés à compter du 15 février, visent donc à accompagner les acteurs du sport dans la mise en œuvre de leurs projets locaux, à faire rayonner la Bourgogne-Franche-Comté à travers le sport et ses valeurs et à soutenir les initiatives locales en accompagnant des projets d'innovation dans l'offre de pratiques sportives et para-sportives, conformément au projet sportif territorial adopté le 5 décembre 2022 par la Conférence régionale du sport.

CONTACTS PRESSE :

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

Le premier appel à projets, ouvert du 15 février au 15 mars, s'adresse au mouvement sportif associatif (CROS, CDOS, Clubs, Comités, Ligues) et aux collectivités locales (villes, communautés de communes, communautés d'agglomération, conseils départementaux).

Il vise à soutenir :

- les projets d'envergure portant sur une animation ou une action de promotion locale en lien avec les JOP 2024
- des célébrations organisées autour des événements portés par le Comité d'Organisation des JOP et les collectivités territoriales comme le relais de la Flamme Olympique
- des projets se déroulant les « 30 de chaque mois » lors desquels il s'agira de promouvoir la pratique de 30 minutes d'activité physique et sportive dans le cadre de la Grande Cause nationale 2024
- des actions à destination du grand public, avec une attention particulière portée aux plus éloignés de la pratique.

La demande de subvention doit se situer entre 1 000 € et 15 000 €.

Le second appel à projets comporte un volet 1 ouvert du 1^{er} au 30 mars et un volet 2 ouvert du 1^{er} mars au 30 juin 2024. Il s'adresse :

Sur le volet 1

- aux associations sportives affiliées à une fédération sportive reconnue par le ministère des Sports, localisées en région BFC
- à la ligue et au comité sportif régional
- au comité départemental et régional olympique et sportif de la région BFC

Sur le volet 2

- aux associations sportives affiliées à une fédération sportive reconnue par le ministère des Sports, localisées en région BFC

Il vise à :

- valoriser chaque année les actions de promotion du sport dans les territoires autour d'une thématique ciblée :

Pour l'année 2024, les actions soutenues devront être en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, dans l'esprit « Terre de Jeux » et du plan d'animation territoriale JOP mis en œuvre par les services de l'Etat en Bourgogne-Franche-Comté

- soutenir les initiatives durables et les projets associatifs locaux qui visent à :

- amener les publics éloignés ou « empêchés » à une pratique sportive régulière et encadrée en club,
- accompagner un changement d'échelle durable au sein de la structure,
- faire évoluer le modèle de gouvernance interne de l'association autour des priorités régionales (égalité femmes/hommes, handicap, transitions sociales, écologiques et démocratiques)

L'aide régionale sera plafonnée par projet à 10000 € pour le volet 1 et 20000 € pour le volet 2.

Pour consulter ces deux appels à projets : <https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Appels-a-projets/Animations-territoriales-des-Jeux-Olympiques-et-Paralympiques-2024>

CONTACTS PRESSE :

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05